



Conseil de la Ville

**Règlement RV-2016-15-83 modifiant le Règlement
RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme**

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Plan des affectations

Le plan des affectations, annexé au Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, est modifié par l'agrandissement d'une aire d'affectation *Résidentielle faible densité* à même une partie d'une aire d'affectation *Commerciale artérielle*, le tout tel qu'illustré sur le plan joint au présent règlement en annexe A.

Adopté le 11 octobre 2016

(signé) Gilles Lehouillier

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, greffière par intérim

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 19 NOVEMBRE 2016